

l'important programme de rénovation urbaine. Si nous devons procéder avec intelligence dans l'affectation des deniers de l'État pour de telles fins dans des villes comme Halifax, Saint-Jean et même d'autres de moindre importance dans la région atlantique et certainement dans les villes de Québec, Toronto, Hamilton et Vancouver, ainsi qu'ailleurs, n'oublions pas le problème que pose la rénovation lorsqu'on améliore des zones de taudis ou presque.

La semaine dernière j'ai contracté un mauvais rhume, une sorte de pleurésie alors que j'assistais à Winnipeg à l'inauguration de logements publics, mais elle en valait la peine. Il fut un temps où l'endroit même de la cérémonie constituait l'un des pires bas-quartiers des Prairies, et les députés de Winnipeg le reconnaîtront sûrement. Ils se rappelleront les taudis minables de la rue Jarvis, dans cette ville. Il y a cinq ans, il n'était pas prudent de passer par là. Après la démolition, on a construit de nouveaux logis, que les occupants des taudis sont ensuite allés habiter; le gouvernement fédéral avait fourni 75 p. 100 des fonds nécessaires, et la province et la municipalité, 25 p. 100. La semaine dernière, nous avons inauguré, dans ce minable bas-quartier, l'une des plus belles constructions de logement social au Canada, où peuvent se loger 1,100 familles. C'est le genre d'entreprises auxquelles nous devrions, de préférence, consacrer des fonds en nombre croissant.

Dans la mesure où les gouvernements provinciaux réagissent favorablement à notre offre d'aide financière, le budget d'équipement de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour 1968 prévoira 500 millions de dollars environ à affecter aux fins spéciales dont j'ai parlé, comparativement aux 250 millions de dollars affectés en 1967. J'ai réussi plus tard à persuader mes collègues du cabinet d'augmenter cette somme à 335 millions de dollars pour 1967. L'an prochain ce sera plus que le double de ce chiffre. Compte tenu de ces faits, comment quelqu'un oserait-il dire que nous avons retiré notre appui?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre le ministre, mais son temps de parole est écoulé. La Chambre autorise-t-elle le ministre à continuer?

M. Knowles: Oui, pourvu qu'il réponde à une ou deux questions.

L'hon. M. Nicholson: Je serai heureux de le faire. Permettez-moi cependant de vous demander ceci: Après avoir pris connaissance des faits que je viens de mentionner, comment se peut-il que ceux qui ont fait de la recherche dans ce domaine, surtout quant

[L'hon. M. Nicholson.]

aux organes de diffusion, et qui n'assistaient pas à la réunion puissent sérieusement suggérer que nous avons coupé les vivres?

En résumé, je puis donc assurer les députés que le gouvernement fédéral ne cesse d'aller au devant des besoins provinciaux et municipaux, apportant une aide de plus en plus appréciable à tous les problèmes de développement urbain pour lesquels est prévue l'assistance accordée par la loi nationale sur l'habitation actuellement en vigueur. Comme je l'ai dit, les nouvelles formes d'aide fédérale requièrent certains amendements à la loi modifiant la loi nationale sur l'habitation. Le premier ministre l'a déclaré: ils seront présentés tout au début de la nouvelle année.

Pour terminer, je voudrais exprimer ma sincère gratitude non seulement à ceux qui ont contribué utilement au débat d'aujourd'hui et aux précédents, mais encore à bien d'autres personnes et organisations qui présentent des études depuis un an et demi qu'a débuté cette crise. Le problème a certes pris de graves proportions dans des villes comme Toronto, Windsor, Montréal, Vancouver et autres. On a présenté des propositions très valables et très instructives. Nous continuerons de les apprécier et de nous en inspirer.

M. l'Orateur: Le député de Greenwood a-t-il une question à poser?

M. Brewin: Monsieur l'Orateur, le ministre a parlé du regroupement des terres à Malvern, dans le voisinage de Toronto. Sauf erreur, environ 30,000 personnes, a-t-il dit, y seront logées. Je demande au ministre s'il admet que le principal obstacle à ce projet est constitué par les services nécessaires aux terrains déjà regroupés. Le gouvernement fédéral contribuera-t-il assez pour que ces services puissent être assurés? En même temps, j'aimerais poser une autre question au ministre. Peut-il nous assurer que, lorsque les services seront installés, les terrains seront réservés à la construction d'habitations à bon marché, au lieu de passer entre les mains de spéculateurs qui les vendront aux gens cossus?

L'hon. M. Nicholson: Que voilà deux questions pleines d'à-propos. A la première, je puis répondre que la SNHL et l'Ontario Housing Corporation travaillent à cela de concert avec les municipalités de la région en cause, et avec le président de la Commission du Grand Toronto. On a déjà pris des dispositions pour desservir en eau et autres services, les terrains sous droit fédéral-provincial de propriété. L'Association fédérale-provinciale a décidé de s'assurer les services d'ingénieurs de premier ordre pour coordonner les travaux qu'elle financera.